

Au 5 septembre 2025

TP-Link Systems Inc. s'engage à respecter le Règlement (UE) sur la protection des données.

Ce règlement (UE) 2023/2854, entré en vigueur le 11 janvier 2024 et applicable à compter du 12 septembre 2025, vise à promouvoir le partage des données et l'innovation. Nous créons des produits innovants pour la mise en réseau et la maison connectée et nous nous engageons en faveur de la transparence, de l'accès aux données et de leur traitement responsable.

Transparence et contrôle de l'utilisateur

Conformément à la loi européenne sur la protection des données, nous fournissons à tous les utilisateurs des informations sur les données collectées par les produits connectés et les services associés de TP-Link (tels que définis dans la loi), sur la manière dont ces données sont utilisées et partagées, et sur la manière dont les utilisateurs peuvent contrôler leurs données.

Veuillez contacter votre représentant TP-Link ou [écrire à privacy@tp-link.com](mailto:privacy@tp-link.com) pour plus d'informations sur produits ou services spécifiques.

Accès aux données et portabilité

Nous offrons à nos clients un accès gratuit aux données générées par leur utilisation de nos appareils intelligents, de nos produits de réseau et des services associés :

- Les utilisateurs peuvent accéder aux données générées par leurs appareils via l'application TP-Link ou via une interface web interface.
- Les utilisateurs peuvent demander le transfert de leurs données à des tiers de leur choix dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.

Accès gouvernemental

En cas de besoin exceptionnel (par exemple, une situation d'urgence publique), TP-Link s'engage à coopérer avec les autorités publiques qui lui demandent légitimement des données. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), ces demandes doivent être proportionnées, justifiées et limitées à ce qui est strictement nécessaire.

La loi européenne sur la protection des données exige également des entreprises qu'elles évaluent si une demande de données non personnelles détenues dans l'UE émanant d'un gouvernement non membre de l'UE est conforme au droit de l'UE et repose sur une autorisation légale.

TP-Link se conforme aux demandes légitimes des forces de l'ordre, telles que les citations à comparaître, et est prêt à procéder à l'évaluation des demandes de gouvernements non membres de l'UE si nécessaire.

Comment nous contacter

Pour toute question concernant cette déclaration ou pour exercer vos droits en vertu de la loi européenne sur la protection des données, veuillez nous contacter par courriel à l'adresse privacy@tp-link.com.